Journal d'information de la Ville d'Annœullin N°124 - Janvier 2025 - www.annœullin.fr

Le Trait d'Union



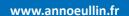


DOSSIER

PAGES 3 A 7



Vœux de Monsieur le Maire



Sommaire

TRAIT D'UNION MAGAZINE - N°124 JANVIER 2025

Page 2

Sommaire

Pages 3-7

Dossier : Vœux de Monsieur le Maire

Pages 8-10

Vie culturelle

Pages 11-12

Vie économique

Page 13

Action sociale

Pages 14-15

Solidarité Service jeunesse

Pages 16-17

Déchets / Station de recharge Retour sur ...

Pages 18-19

Droit d'expression des groupes d'élus Service Petite Enfance

Page 20

A l'affiche pour vos sorties

Directeur de publication : Philippe Parsy
Edition, reportages et photos :
Service Communication de la Ville d'Annœullin
Grand'Place 59112 Annœullin
Impression : Hechter à Vendin les Béthune
4 800 exemplaires
ISSN 2123.1079
Tous droits de reproduction réservés - Janvier 2025



Dossier

Vœux de Monsieur le Maire



Chères Annœullinoises, Chers Annœullinois, Mes chers amis, Merci Virginie,

J'ai envie de vous dire enfin, oui enfin nous nous retrouvons ici, dans cette salle des fêtes pour le retour à cette traditionnelle cérémonie des vœux, cérémonie qui nous a tant manqué depuis ces quelques années où, pour une crise sanitaire d'abord, pour des raisons économiques ensuite, nous avons été contraints de l'annuler à plusieurs reprises.

Alors oui, le plaisir de vous recevoir aujourd'hui est immense, puisqu'il symbolise aussi le retour à ce moment d'échanges et de convivialité auxquels nous sommes si fortement attachés.

Rien ne peut remplacer en effet ce contact humain, franc et sincère, qui trouvera à mes yeux toujours plus de crédit que les réseaux sociaux où parfois, sous le confort de l'anonymat, on peut se croire autorisé à tout dire, tout écrire, sans jamais se soucier du respect de l'autre.

Et je ne vous parle même pas de l'intelligence artificielle, cette véritable machine à fabriquer de fausses informations. La communication, l'information évoluent certes, mais cela va-t-il toujours dans le bon sens ?

Permettez-moi d'utiliser un joker.

Il s'est passé beaucoup de choses depuis 2020, date de notre dernière rencontre, beaucoup de chantiers ont vu le jour, plusieurs services ont été mis en place, je n'y reviendrai pas ce soir puisqu'ils vous ont été rappelés via nos divers Trait d'Union.

Je m'attacherai aujourd'hui à vous faire le bilan de l'année juste écoulée avant d'aborder cette année 2025.

2024, une année difficile pour vos élus qui ont dû prendre la lourde décision d'augmenter de 5% le taux de la taxe foncière.

Vœux

de Monsieur le Maire, Philippe PARSY

Je vous en rappelle les raisons : baisse de la dotation de l'Etat de 500.000€, surcoût énergétique de 800.000€ (gaz et électricité), hausse des salaires de la Fonction Publique de 3,5%, ce qui représente environ 300 000€, inflation voisine de 5%, bref une dépense imprévue, et je dis bien imprévue donc imprévisible, de 1.700.000€ sur notre budget.

Vous connaissez tous maintenant ma rigueur budgétaire et mon souci permanent de dépenser au mieux votre argent, mais je ne suis pas magicien.

Il est donc apparu nécessaire de réduire la voilure dans tous les domaines car cette hausse d'impôts fonciers, bien que douloureuse je n'en doute pas, n'a rapporté que 406 000€ à la Ville, revalorisation des bases comprise.

Il fallait donc retrouver le million trois cent mille euros manquants.

D'où un certain nombre de mesures : baisse drastique des contractuels en Mairie, diminution des indemnités des élus, réduction du programme culturel, revalorisation de certains tarifs périscolaires. Il fallait que l'effort soit partagé, il l'a été.

Ces mesures, je les ai proposées au Conseil Municipal et courageusement, le groupe majoritaire les a adoptées.

Avec le recul, je suis certain que ces décisions étaient les bonnes puisque notre situation s'est bien améliorée.

J'aurai l'occasion d'y revenir en évoquant le rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

... /...

D'ailleurs, pour revenir au taux d'imposition, je veux vous dire et même si l'on paie toujours trop de taxes, qu'Annœullin selon une étude réalisée par l'Observatoire fiscal de la MEL, est la commune de plus de 10.000 habitants de la MEL où le produit par habitant est le plus faible, c'est-à-dire où l'on paie le moins d'impôts locaux par habitant.

Malgré ces difficultés, nous avons avancé.

Au chapitre des travaux, la commune poursuit la réalisation du programme sur lequel vous nous avez élus en 2020.

En matière d'investissement, le pôle Petite Enfance dont la première pierre a été posée le 14 juin dernier et la rénovation du parc d'éclairage public ont à eux seuls mobilisé l'essentiel des dépenses.

6 millions d'euros hors taxes pour ces deux chantiers subventionnés à hauteur de 2,8 millions d'euros soit un autofinancement nécessaire de la Ville de 3,2 millions d'euros sur le hors taxes.

La rénovation des 1400 points lumineux de l'éclairage public permettra de réaliser environ 70% d'économies sur la facture d'électricité dédiée à l'éclairage nocturne, ce qui permettra un retour sur investissement estimé à 3 années.

Pour ces deux principaux investissements, j'en profite de nouveau pour remercier les différents organismes qui nous ont accompagnés : la MEL, le Conseil Départemental, la CAF, l'État et leurs représentants qui ont soutenu nos projets. Je pense notamment à notre Conseillère Départementale, Marie Cieters, qui nous a permis d'obtenir une aide de 600 000€ du Conseil Départemental pour le pôle Petite Enfance.

Alors je le dis et je le répète, n'en déplaise à certains, que ce n'est pas parce que l'on a plus d'enfants en bas âge, qu'un pôle Petite Enfance n'est pas nécessaire.

La Solidarité dans une commune c'est savoir regarder et apprécier ce qui est bien pour tous, pas forcément ce qui est bien pour soi.

Le NOUS doit toujours prévaloir sur le JE, c'est et ça restera indéfectiblement ma ligne de conduite.

Autre chantier, la voirie où la Métropole Européenne de Lille a entrepris de vastes programmes de rénovation.

J'entends dire parfois, heureusement par une minorité, qu'avec tous ces travaux, la circulation est perturbée.

Il faut savoir ce que l'on veut : on ne peut pas se plaindre d'avoir une voirie dégradée et en même temps se plaindre des inconvénients créés par sa remise en état. Un peu de bon sens ne ferait pas de mal, et j'ajouterai parce que mes parents m'ont bien élevé s'il vous plaît. Jamais avant l'entrée de la Ville dans la Métropole Européenne, un tel programme de rénovation de voiries n'avait été entrepris.

Jamais autant de rues n'avaient été rénovées. Jamais autant de crédits financiers n'avaient été débloqués pour la Ville, six millions d'euros sur le présent mandat 2020-2026 dédiés à notre commune (voiries + fonds de concours).

Alors me direz-vous, le Français est râleur de nature.

Oui c'est vrai, je veux bien l'entendre et on le sait, mais en même temps il ne faut pas s'étonner qu'il y ait de moins en moins de volontaires pour être élu local parce qu'on finit par ne plus savoir ce qu'il faut faire pour satisfaire les administrés.

Ce programme de voirie vous a été présenté dans le Trait d'Union de septembre, je n'y reviendrai donc pas.

La Chambre Régionale des Comptes maintenant et son rapport tant attendu, parlons-en un peu.

Un bon rapport qui rappelle que les institutions sont bien respectées, que la commande publique l'est tout autant.

Tout n'est pas parfait certes, des améliorations ont été mises en œuvre en fonction des observations provisoires mais vous pouvez et devez être rassurés : Votre Argent est utilisé dans la transparence et la légalité.

Je le dis haut et fort ce soir car notre opposition a tenté de semer le trouble dans votre esprit dans son droit d'expression de novembre 2024.





Je suis déçu mais pas surpris je vous l'avoue en me rendant compte qu'elle n'a pas mis autant d'énergie à écrire qu'elle est à son tour rassurée de savoir que les deniers publics annœullinois sont correctement utilisés.

Je me permets de rappeler à chacune et chacun d'entre vous que l'intégralité de ce rapport peut être consulté sur le site de la Ville. Vous pourrez ainsi vérifier la véracité de mes propos.

De quoi sera faite cette année ?

En matière d'investissements, plusieurs pôles essentiels d'intervention mobiliseront le budget 2025.

La rénovation de l'école Rimbaud, la réfection du terrain synthétique, des travaux de toiture sur nos bâtiments communaux et bien entendu, la fin des travaux du pôle Petite Enfance.

Je vous explique ce qui sera fait à l'école Rimbaud :

Ce bâtiment qui a ouvert ses portes en 1985 était particulièrement froid l'hiver et chaud l'été, bref de moins en moins adapté aux conditions climatiques.

Afin d'améliorer le confort thermique au profit des élèves mais aussi pour leurs enseignants, un vaste programme d'isolation sera entrepris.

Ces travaux permettront également de réduire sensiblement la consommation énergétique du bâtiment.

Les bâtiments prenant de l'âge, plusieurs fuites ont été notamment constatées sur nos infrastructures sportives, la salle Jean Monnet, la salle Jesse Owens, la salle Léo Lagrange et la salle de musculation.

C'est ainsi qu'un marché à bons de commandes a été lancé au cours de l'année 2024.

Les travaux de rénovation de toiture, qui ont déjà débuté, seront bien avancés durant cette année.

Du côté de la délégation sportive, pour le terrain synthétique dédié essentiellement au F.C.A, c'est au cours de l'été que son remplacement sera effectué.

Construit en 2008, sa durée initiale de vie était d'une bonne dizaine d'années. Après avoir rendu de bons et loyaux services aux usagers (près de 17 ans), ce revêtement synthétique sera totalement remplacé.

Parenthèse sportive également avec le Tour de France cycliste qui verra sa 3ème étape le 7 juillet traverser notre Commune, et le forum des associations qui se déroulera en septembre à la salle des fêtes et qui accueillera les associations sportives et culturelles.

Enfin et pour en terminer avec l'essentiel de l'investissement, le dernier trimestre 2025 devrait rythmer avec la fin du chantier du pôle Petite Enfance et son inauguration en fin d'année, si aucun retard de chantier n'est à constater.



Côté environnement, vous vous en êtes rendu compte j'en suis certain, la Ville y apporte une touche sensible et là encore, tient ses engagements de programme: plantation de 1 260 arbres à l'espace Mandela et rue Saint Exupéry dans le cadre des micro-forêts, rénovation de l'éclairage public, gestion différenciée de nos espaces verts, journée nature, World Clean Up Day du 21 septembre, rénovation thermique de nos bâtiments, aide à l'achat de vélos à assistance électrique et cycles normaux, cycles qui pourront notamment emprunter la nouvelle piste cyclable rejoignant Provin à notre centre-ville. Autant d'actions et de réalisations mises en place pour protéger notre environnement et notre nature.

Même si notre commune apporte une modeste contribution, Annœullin peut être fière de prendre ses responsabilités et de montrer le chemin.

Je n'oublie pas d'évoquer la Commission Locale Climat, notre instance de démocratie participative dont je remercie les membres qui peuvent s'exprimer sur les questions environnementales et de développement durable.

Pour la délégation « Culture », une programmation variée pour tous les publics, pour tous les goûts et à une politique tarifaire abordable vous a été proposée tout au long de 2024.

Cette politique culturelle qui contribue à l'attractivité du territoire sera reconduite cette année avec notamment :

- Le 1^{er} salon « POP CULTURE GEEK MANGA » prévu les 25 et 26 janvier prochain ;
- Les « Annœulli'Rires », qui se dérouleront pour cette 3^{ème} édition du 21 au 23 mars.

Vous serez destinataires du programme détaillé;

- La fête familiale dans le cadre de Lille 3000 avec fiesta :
- La fête de la musique avec un tribute Indochine.

Dans le cadre du soutien continu au tissu associatif riche et varié qui par ses actions fait également rayonner la vie culturelle, nous aménagerons également l'ancienne école Jacques Prévert en une maison de danse qui profitera à nos 3 associations concernées.

Au chapitre de la Communication, après la mise en place d'un système numérique avec la médiathèque par le biais d'une plateforme, chaque adhérent du réseau peut désormais découvrir gratuitement revues, presse, formation ainsi qu'une multitude de contenus numériques gratuits.

Pour 2025, mars verra l'organisation avec la MEL du mois du numérique.

Ces travaux, ces animations font qu'Annœullin est une ville que beaucoup qualifient de dynamique.

Dynamique par la richesse de son milieu associatif, dynamique par l'état d'esprit des annœullinois, dynamique aussi par son tissu commercial.

A cet égard, l'opération commerciale « J'aime le shopping à Annœullin » réalisée en octobre dernier est toujours très plébiscitée par les Annœullinois et je pense pouvoir dire par les commerçants euxmêmes.

Quelques 4 000€ en bons d'achat ont ainsi été distribués aux lauréats, ce qui favorise ardemment la consommation locale et bénéficie aux commerçants eux-mêmes.

D'ailleurs, la Municipalité ne manque jamais d'accueillir ses nouveaux commerçants par la désormais traditionnelle visite de courtoisie qui permet de mettre en exergue les commerçants, leur savoir-faire par le biais des réseaux sociaux et du site internet de la Ville.

Les actions du service jeunesse sont également venues étoffer notre action municipale.

Le chèque jeune, d'un montant forfaitaire de 30€ connaît un vif succès. Pour preuve, en 2024, 740 chèques (soit 40 de plus qu'en 2023) ont ainsi été distribués aux Annœullinois mineurs qui souhaitaient adhérer à une association locale, ou extérieure si la thématique n'est pas proposée sur la ville.

Le « Kultur'Kart » d'un montant forfaitaire de 30€ proposait également 3 sorties culturelles, artistiques ou sportives. Une cinquantaine d'ados y ont participé.

L'opération Sac à Dos quant à elle a permis à 24 jeunes de profiter d'un beau séjour en Ardèche. Bravo à ces jeunes qui ont récupéré quelques 2 500 € en autofinancement.

Le CME-CMJ mobilise également 28 jeunes qui ont été réélus cette année dans 2 instances. Sous l'impulsion de Jérémy, leur animateur, ils mettent en place des actions et participent aux journées de commémoration.

Pour 2025, nous envisageons, si possible, de poursuivre l'aménagement à proximité du City Stade afin de proposer de nouvelles activités pour nos jeunes.

Vous pouvez ainsi vous rendre compte que l'ensemble de nos actions en faveur de la jeunesse, qui contribue en particulier à combattre l'oisiveté de certains d'entre eux, demeure l'un de nos objectifs essentiels tout en favorisant leur inclusion sociale.

Transition toute trouvée pour « l'Action sociale et la Solidarité » et alors que nous accueillons l'année 2025, il est important de mettre en avant le travail exceptionnel réalisé par notre Centre Communal d'Action Sociale, le CCAS. L'année 2024 a été marquée par des défis économiques sans précédent, notamment l'inflation qui a particulièrement impacté les ménages les plus vulnérables.

Face à l'augmentation du nombre de familles en difficulté, le CCAS a réagi avec efficacité et détermination pour offrir un soutien essentiel à ceux qui en ont le plus besoin.

Nous avons mis en place une variété d'initiatives pour répondre aux besoins des familles en difficulté. Parmi celles-ci, des ateliers budgétaires ont été organisés pour aider à la gestion du budget, des actions de sensibilisation à la santé, une aide alimentaire cruciale et un potager commun. De plus, le bus itinérant France Services du Conseil Départemental, a renforcé notre partenariat et le lien avec la population, rendant les ressources et services plus accessibles.

Pour favoriser l'insertion professionnelle, nous proposons un accompagnement personnalisé dans la recherche d'emploi et de formation en partenariat avec la Maison de l'emploi et le Conseil Départemental, mais, également, du coaching et des mises en situation professionnelle, notamment à travers notre restaurant éphémère et notre atelier couture, visant à renforcer les compétences des participants et à faciliter leur retour à l'emploi.

Nous avons développé des services spécifiques pour nos aînés, incluant une aide aux courses et des petits dépannages. Des activités telles que l'atelier mémoire, les séances de gym douce à la Comtesse des Flandres, sans oublier la semaine bleue et les colis de fin d'année. Ces actions visent à maintenir le lien social et à promouvoir le bien-être de nos seniors.

La solidarité est au cœur de nos actions. Les bénéficiaires de l'épicerie sociale participent activement à des événements comme le Téléthon, la kermesse de Noël, nettoyons la nature, les olympiades, la semaine bleue, ainsi qu'à diverses manifestations associatives. Ces initiatives renforcent le tissu social de notre commune et encouragent l'entraide entre citoyens.

Pour 2025, nous avons de nouveaux projets enthousiasmants en perspective. Un atelier de repassage sera mis en place en partenariat avec le Conseil Départemental, et nous appliquerons la nouvelle réglementation sur la cotation des demandes de logements. De plus, nous accompagnerons l'OICAFPA dans sa transition vers un Service Autonomie, tout en continuant à optimiser nos actions d'inclusion sociale et professionnelle.

Le CCAS veillera à ce que notre commune demeure solidaire et bienveillante, permettant à chacun de trouver sa place et de bénéficier du soutien nécessaire.

C'est ainsi que seront également organisés la Color Run en avril, Octobre Rose en octobre et notre traditionnel Téléthon en décembre.

Notre commune aura également l'honneur et le plaisir d'accueillir le congrès Départemental des Donneurs de sang en avril prochain.

Je vous invite d'ailleurs à participer le plus nombreux possible aux diverses journées de don du sang organisées par l'association locale. Si vous avez envie d'être utile et d'agir pour aider les autres, c'est essentiel.

Diverses actions seront également entreprises pour faciliter l'accessibilité. Une commission communale a d'ailleurs vu le jour début 2024 et c'est également en étroite collaboration avec la MEL que ces actions sont menées.

Une belle année donc en perspective et un mandat qui doucement mais sûrement tire à sa fin et au cours duquel l'équipe municipale aura tenu ses engagements électoraux pour lesquels vous nous aviez réélus en 2020, même si nous avons pleinement conscience que tout n'est pas parfait et que vos attentes nombreuses ne peuvent pas toujours être satisfaites aussi vite que vous le voudriez.

Voilà, j'en termine avec cet inventaire et avant de passer au côté plus festif de la soirée, je ne dérogerai pas au principe d'adresser un certain nombre de remerciements :

- Aux artisans, commerçants, entreprises de notre ville qui proposent des services de proximité pour faire d'Annœullin un lieu de vie quotidienne vivant et envié. Merci au passage à l'association des commerçants. Notre centre-ville qui a connu une période plus sombre avec la fermeture de quelques enseignes a aujourd'hui retrouvé son dynamisme d'autrefois ;

J'en profite pour féliciter Julie d'Orkidé, Vincent des Caves d'Annœullin et Lucie d'Amarylise pour l'obtention du label qualité commerce nouvelle formule ; Bravo à eux !

- Merci aux associations locales, à leurs bénévoles, véritables poumons de notre société.

Et à cet égard, je voudrais prendre quelques instants pour mettre à l'honneur une association particulière, l'ARPHA (Association pour la Recherche et la mise en valeur du Patrimoine et de l'Histoire d'Annœullin). Cette association a été amenée, faute de candidature pour le renouvellement de son Conseil d'Administration, à voter sa dissolution le 21 novembre 2024.

J'avais prévu de mettre à l'honneur Monsieur Yves Garbez, Président de cette association depuis sa création, il y a 13 ans maintenant. Malheureusement, victime récemment d'un drame familial, cette mise à l'honneur n'est pas possible dans l'immédiat.

Toutefois, je peux vous assurer qu'il sera créé à la Médiathèque un secteur « histoire locale » constituant un outil pédagogique, culturel et de connaissance de l'histoire d'Annœullin.

Ceci s'inscrit pleinement dans l'un des objectifs de notre programme municipal qui consiste à valoriser l'action culturelle de la Médiathèque.

Je veux ce soir, au nom du Conseil Municipal, remercier les acteurs de l'ARPHA pour le travail si précieux qu'ils ont réalisé au cours de ces 13 années.

Merci,

- A nos 2 sociétés musicales, l'Harmonie Syndicale et Ouvrière et la Philharmonie Républicaine, toujours présentes à l'occasion de cette soirée et toujours aussi talentueuses ;
- Au personnel communal qui n'a qu'une seule ambition, œuvrer dans l'intérêt de la population et vous servir. Son dévouement au cours de la récente crise sanitaire a démontré s'il le fallait encore, l'intérêt d'une collectivité de proximité comme le sont les municipalités ;
- Merci bien entendu également aux collègues élus qui m'accompagnent chaque jour et qui, croyezmoi, s'investissent pleinement avec le souci permanent d'améliorer votre quotidien ;
- A vous enfin, Mesdames, Messieurs, chers Annœullinoises, chers Annœullinois, chers Amis qui êtes les vrais acteurs du bien-être annœullinois et du bien vivre ensemble. Encore une fois, excellente année 2025 à toutes et tous, une année que je vous souhaite remplie de joie et de bonheur en famille.

Vive Annœullin,

Vive les Annœullinoises, vive les Annœullinois et merci de votre attention.



Les prochains rendez-vous ! Alors à vos agendas !

• Samedi 8 mars à 15h « IL ÉTAIT UNE FOIS L'INTERNET » par la CIE 13R3P

« Il était une fois l'Internet » est un curieux conte, qui mêle théâtre et numérique pour raconter le fonctionnement d'Internet aux enfants ... et aux plus grands ! Au cœur du monde caché de l'Internet, Data s'élance dans un voyage initiatique sur des routes de fibre optique. Sur son chemin elle va rencontrer les étonnants personnages qui peuplent les machines de l'Internet et avec leur aide, elle va tout faire pour lever le voile sur les mystères du réseau ...

Ce spectacle sera proposé dans le cadre des animations du mois du numérique dans le réseau des médiathèques (Spectacle - exposition - malles numériques ateliers - conte - jeux vidéo - escape game).

> ENTREE GRATUITE - Réservation en ligne à partir du 28 janvier sur billetterie.annoeullin.fr

Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 mars FESTIVAL D'HUMOUR « LES ANNOEULLI'RIRES »

Salle des fêtes et médiathèque

Devant le succès de la seconde édition, la Ville réitère son festival d'humour pour le plus grand plaisir de vos zygomatiques. Rendez-vous pendant trois jours durant lesquels la bonne humeur et les fous rires seront garantis.

Une programmation à ne pas manquer !!!

> Billetterie en ligne à partir du 28 janvier sur billetterie.annoeullin.fr

Programme détaillé sur www.annoeullin.fr

Du 4 au 27 mars

Exposition jeunesse YASMINA, L'ÉCOLOGIE C'EST QUOI?

A la médiathèque







Informations: Service Culturel d'Annœullin/Médiathèque François Mitterrand - Tél: 03.20.16.15.90

Billetterie en ligne à partir du 28 janvier 2025 >>> billetterie.annoeullin.fr

>>>> Programme détaillé (lieux/tarifs) sur www.annoeullin.fr

Médiathèque François Mitterrand Boulevard Léon Blum 59112 ANNŒULLIN Tél. 03 20 16 15 90

https://mediatheques-haute-deule.fr contact@mediatheques-haute-deule.fr https://www.facebook.com/bibannoeullin































Annœullin a fêté Noël 2024











CONSOMMONS local, CONSOMMONS Annœullin!



Nouvelle enseigne LEON CONCEPT STORE

Élodie, gérante du magasin Léon Concept Store a ouvert début novembre et vous propose une gamme de produits décos de fabrication majoritairement française et locale. Vous trouverez des pépites de créateurs : des sacs ,des bougies, des luminaires, du prêt à porter, des savons avec des playmobil à l'intérieur, des soins beauté bio de la côte d'Opale, du thé de Phalempin

A découvrir très rapidement!

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

12, rue Pierre Ogée - 03 62 27 70 51



Labellisation "Qualité Commerce"

Félicitations à Lucie de Amary Lise, Julie de Orkidé et Vincent des Caves d'Annœullin, trois commerces de notre commune qui ont brillamment obtenu le label "Qualité Commerce" décerné par la CCI Grand Lille. Accompagnés par Sophie Kortus, adjointe à l'action économique, ces commerçants ont été récompensés à la suite d'un audit rigoureux et d'un accompagnement personnalisé de la part de M. Tilmont, conseiller Commerce & Numérique.

- > Une belle reconnaissance pour leur engagement en faveur d'une expérience client de qualité et de leur contribution au dynamisme local.
- > Continuons à soutenir nos commerces de proximité, véritables moteurs de notre territoire!



Rendez-vous dans vos boutiques du 1^{er} au 15 mars 2025



- 1- Je découpe les coupons et les dépose chez mes commerçants,
- 2- J'attends avec impatience le tirage au sort le 21 mars,

3- J'ai gagné!

Je retire mon bon d'achat en Mairie et je me fais plaisir!

A consommer sans modération dans les boutiques de votre Ville.

Consommons local, consommons Annoeullin

Nom :	X	Nom :
Prénom :		Prénom :
Ville :		Ville :
Tél. Coupon à déposer dans les urnes mises à disposition chez vos commerçants Du 1er au 15 mars 2025		Coupon à déposer dans les urnes mises à disposition chez vos commerçants Du 1er au 15 mars 2025
Nom :		Nom :
Prénom :		Prénom :
Ville :		Ville :
Tél. Coupon à déposer dans les urnes mises à disposition chez vos commerçants Du 1er au 15 mars 2025		Coupon à déposer dans les urnes mises à disposition chez vos commerçants Du 1er au 15 mars 2025

SERVICES

> ALLO MAIRIE > AIDE AUX COURSES > PETITS DÉPANNAGES

Toutes ces prestations proposées par le Centre Communal d'Action Sociale sont à destination des personnes retraitées, isolées ou handicapées.

Le coût horaire de ces services est déterminé en fonction d'un barème validé en Conseil d'Administration selon :

- La situation familiale.
- Les revenus d'imposition.

Ces services fonctionnent sur prise de rendez-vous au CCAS au 03.20.90.41.55 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

LE SERVICE « ALLO MAIRIE »



Service GRATUIT de démarches administratives à domicile proposé sur rendez-vous.

Ce service de dépannage administratif est proposé :

- Aux personnes âgées dans l'incapacité de se déplacer en mairie.
- Aux personnes handicapées ou sortant d'hospitalisation, personnes accidentées.
- Aux personnes isolées ayant des enfants en bas âge.

LE SERVICE « D'AIDE AUX COURSES »

L'objectif de ce service est de maintenir le lien avec l'extérieur, de resserrer le lien social tout en gardant une certaine autonomie.

Les prestations proposées dans le cadre d'un accompagnement sont :

- Les courses alimentaires.
- Les rendez-vous chez le médecin, kiné, dentiste, pharmacie, etc à Annœullin uniquement.
- En promenade, au marché, chez le coiffeur, le fleuriste, la boulangerie etc
- Rendre visite à un proche en maison de retraite ou foyer logement.

Cette liste n'est pas exhaustive, et toutes vos demandes seront étudiées tout en respectant votre sécurité et notre responsabilité.



LE SERVICE « PETITS DÉPANNAGES » TOUTE L'ANNÉE MÊME L'HIVER

Outre les travaux de jardinage, le service vous propose également d'effectuer des petits travaux d'intérieur et d'extérieur :

- Elémentaires et occasionnels.
- N'appelant pas de savoir-faire professionnel particulier.

Nettoyer une gouttière, encombrants, déchetterie, retrait d'une petite souche d'arbre, pose d'un rideau, changement d'ampoule, d'un robinet, petites réparations diverses, peinture, ramassage de feuilles ... En cas de doute sur la faisabilité de l'intervention, l'agent se rend sur place gratuitement afin d'estimer le travail demandé.



POUR TOUTE DEMANDE,

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER!

Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de Ville - Grand Place Responsable : Christine LEROY

Tél.: 03 20 90 41 55

christine.leroy@annoeullin.fr









Plus de photos sur



meanprone scorances

2025-2026

Du 13 janvier au 7 février 2025

En septembre 2025, c'est la 1ère rentrée scolaire de votre enfant, pensez à l'inscrire.

Renseignements 03 20 90 41 64 Les enfants peuvent être accueillis dès 3 ans ou être admis dans la limite des places disponibles. Rendez-vous sur votre portail famille pour effectuer vos démarches ou sur le site de la Ville www.annoeullin.fr

Déchets

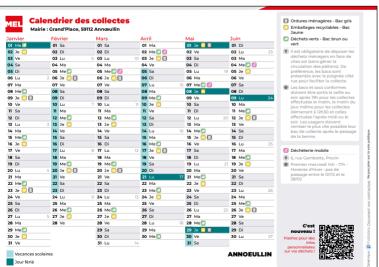
La rubrique «déchets» du site de la MEL évolue.

Désormais vous pouvez consulter le calendrier de collecte, les consignes de tri, prendre rendez-vous pour vos encombrants, trouver un point de collecte pour différents type de déchets, effectuer vos démarches en ligne (carte déchetterie, changement de poubelle....) ou trouver d'autres informations sur le thème de la réduction des déchets.



https://lillemetropole.fr/ramassage-jours-heures-bacs-poubelles









La MEL étoffe son offre de bornes de rechargement sur notre commune avec la mise en service d'une deuxième station de recharge.

3 bornes de recharge d'une puissance jusqu'à 22 KW sont disponibles en face de l'église du Sacré Cœur, depuis mi-janvier.



Vous voulez trouver un point de rechargement du réseau Iléwatt de la MEL, vous pouvez utiliser l'application Iléwatt sur votre smartphone.











- 11 novembre et devoir de mémoire, organisés par la Municipalité
- 4ème Festival de l'Arrosoir Culturel

2

3

- Noces d'Or de Christian et Denise REVELANT-SPECKAERT
- Bourse tégestophile et braderie des enfants, organisées par l'Amicale Laïque Th. Lohez
- Concerts Sainte Cécile, organisés par la Philharmonie Républicaine et l'HSO
- Ciné-débat, organisé par la Municipalité, dans le cadre de la Journée Internationale de 6 Lutte contre les violences faites aux femmes.

Droit d'expression des groupes d'élus

(Article L 2121-27-1 du CGCT et Règlement intérieur du Conseil Municipal)

Groupe Ensemble pour l'avenir avec Philippe PARSY

Les textes sont pourtant clairs.

L'article 1 du Décret 2014-513 du 20/05/2014 stipule que les fonctionnaires relevant de la loi du 11/01/1984 peuvent bénéficier, d'une part, d'une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et, d'autre part, d'un complément indemnitaire annuel lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir, dans les conditions fixées par ce décret, et, selon son article 4, ces fonctionnaires peuvent bénéficier d'un complément indemnitaire annuel qui tient compte des critères ci-dessus. Il est compris entre 0 et 100 % d'un montant maximal par groupe de fonctions. Ce complément indemnitaire fait l'objet d'un versement annuel, en une ou deux fractions, non reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

Le Maire juge donc de l'engagement professionnel et de la manière de servir des agents municipaux et fixe annuellement pour chacun d'eux le montant de ce complément indemnitaire dans une limite comprise entre 0 et 100 % d'un montant maximal fixé par les textes.

En Conseil municipal du 09/12/2024, notre opposition s'entête à ne pas vouloir comprendre que le Maire n'attribue pas systématiquement 100% de ce montant à tous les agents municipaux et elle monopolise les débats sur cette incompréhension, un peu à la manière de Fernand Raynaud dans son sketch sur les croissants!

Pierre DUBAR, Porte-parole du Groupe majoritaire <u>contact@annoeullin.fr</u>

Groupe Une nouvelle énergie pour Annoeullin

Alors que nous tournons la page de 2024, nous souhaitons revenir sur une année marquée par des défis pour notre commune. Les finances serrées ont pesé lourd sur la gestion de notre collectivité, entraînant des choix parfois discutables et un manque de cohérence dans les actions menées par la majorité. En témoignent les primes pouvant être accordées à certains agents, qui, bien que méritées pour leur engagement, ne semblent pas adaptées à l'échelle du budget communal, pouvant compromettre d'autres priorités essentielles.

Par ailleurs, certains travaux, bien que nécessaires, ont souffert d'une organisation défaillante. Ces dysfonctionnements ont causé des désagréments pour beaucoup d'entre vous et nous regrettons que des axes d'amélioration n'aient pas été saisis.

Cependant, nous croyons fermement au potentiel de notre commune. De nouveaux commerces s'installent, souhaitons à tous nos commerçants longévité et croissance. Les travaux de l'ancienne brasserie ont apporté une luminosité à ce centre-ville.

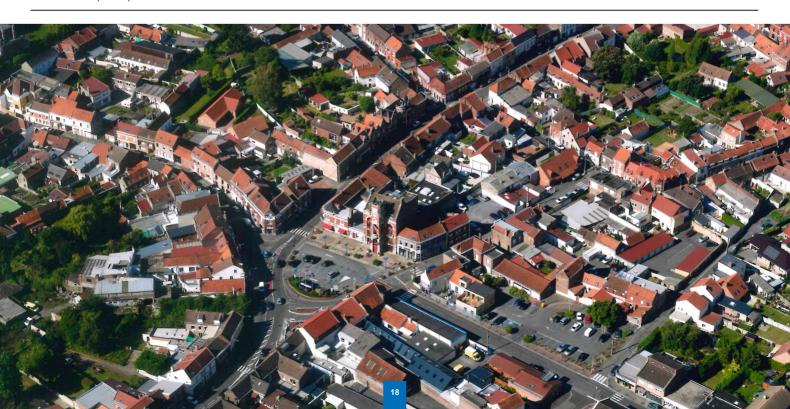
Nous savons que vous attendez une gestion plus rigoureuse et des projets mieux planifiés. Nous continuerons, en tant qu'opposition constructive, à porter vos voix et proposer des solutions concrètes.

2025 doit être une année de renouveau, portée par une gouvernance transparente et proche de vos attentes. Ensemble, faisons de cette nouvelle année une période de changement positif.

Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour 2025 : santé, sérénité et réussite.

Claire DUTILLEUL, Gregory VANGREVENINGE, Mathilde DEMONT

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, chaque groupe politique bénéficie d'un droit d'expression dans le magazine municipal dénommé « Le Trait d'Union Magazine ». Les textes, communiqués par courrier électronique aux services municipaux avant le cinquième jour du mois de parution, sont rédigés et publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, cette expression n'engageant ni la rédaction, ni la direction de la publication qui ne saurait encourir aucune responsabilité de l'insertion d'un texte dont elle ne peut légalement se dispenser. Cette expression doit présenter un lien suffisant avec les affaires de la collectivité et respecter les lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique.



Petite-enfance

Noël au service petite-enfance

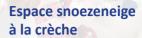
Le spectacle de fin d'année pour la Halte-Garderie, le Relais Petite-Enfance et la crèche municipale a eu lieu vendredi 13 décembre dans les locaux de la Fontinelle.

Cette année, les enfants, les familles et les assistantes maternelles ont pu découvrir le spectacle « Où est doudou » animé par Auriane de la compagnie « Lassalle de spectacle », offert par la municipalité.

A l'issue de celui-ci, une surprise attendait les enfants : la venue du père-Noël et un bon goûter. Une belle occasion de se réunir dans une ambiance chaleureuse et conviviale.







Suite à la formation snoezelen suivi par 4 agents nous avons le 6 décembre 2024 transformé un espace alliant snoezelen et la saison hivernale.

Ainsi est née la journée «snoezeneige» afin que les enfants vivent un moment unique et magique. Pour que la journée soit 100 % cocooning les enfants et les équipes sont venus en pyjama.















La Ville et la FFC vous donnent rendez-vous





Service Jeunesse 03.20.90.41.44

Programme prochainement en ligne

ou sur www.annoeullin.fr